



ETUDIANTS MINEURS

AUTORISATION DE SORTIE DE L'IUT (année universitaire 2024-2025)

Je soussigné(e)
représentant légal de l'étudiant(e)
né(e) le
inscrit(e) en
l'autorise à sortir de l'enceinte de l'IUT quand il/elle n'a pas cours.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à, le

Signature du représentant légal de l'étudiant(e) mineur(e)
Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvée »